



1848 / PTGI-K

CERTIFICAT DE NATIONALITE MALIENNE

Droit de 750F payé en compte du greffe

Nous, _____

Président du Tribunal de Grande Instance de Koutiala

(République du Mali)

Vu les pièces suivantes

Extrait N° 974 de l'année 2008
du Centre de Condamnation de Dan Sula T

Le Nomme :

CERTIFIONS QUE :

Soufiaton

Daou

Né le :

16 octobre 2008

A :

Koutiala

Cercle de :

Fil de :

Sinaly

et de

Marietou Coulibaly

Profession :

Elève

Situation de famille :

Célibataire

Domicile

Koutiala

Bénéficie de la Nationalité malienne en vertu des articles 224 et suivants de la Loi
n°2011 - 087 du 30 décembre 2011 portant Code des Personnes et de la Famille.

En foi de quoi le présent Certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit

Koutiala, le

29 juillet

2022

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL



[Signature]